

PIERRE SALY, JEAN-PAUL SCOT
FRANÇOIS HINCKER
MARIE-CLAUDE L'HUILLIER
MICHEL ZIMMERMANN

LA DISSERTATION EN HISTOIRE

4^e édition

ARMAND COLIN

Pierre Saly a assuré la coordination de *La dissertation en histoire*. Les chapitres 1 et 2 ont été écrits par Jean-Paul Scot et le chapitre 3 par Pierre Saly. Les dissertations du chapitre 4 ont été rédigées par Marie-Claude L'Huillier pour l'Antiquité, Michel Zimmermann pour le Moyen Âge, François Hincker pour les Temps modernes et Jean-Paul Scot pour l'époque contemporaine. Le texte a été discuté et enrichi par les cinq auteurs.

Marie-Claude L'Huillier et Pierre Saly ont relu l'intégralité de l'ouvrage.

Ce livre est dédié à la mémoire de François Hincker

Image de couverture : Henri Edmond Cross, *La Promenade*, ou *Les Cyprès*, (détail), lithographie, 1897, Museum of fine Arts, Houston

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

© Armand Colin, 2019 pour la présente impression

© Armand Colin, 1994, 2000, 2001, 2002, 2012

ISBN : 978-2-200-62292-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Premiers conseils	7
1 Lire et comprendre le sujet	13
1. Déterminer le sens du sujet 14	
2. Délimiter le champ chronologique et géographique du sujet 24	
3. Dégager la problématique du sujet 31	
4. Rechercher des idées 39	
2 Choisir et bâtir un plan	43
1. Les grands types de sujet 43	
2. Les grands types de plan 60	
3. Construire un plan 79	
3 Rédiger la dissertation	96
1. Une introduction, un développement structuré et une conclusion 97	
2. Les mots de la dissertation historique 109	
3. Travailler l'expression écrite, être attentif à l'orthographe 117	
4. Veiller à la présentation matérielle 130	
5. Ménager le temps de la relecture 132	
4 Quelques exemples de dissertations et de plans	133
1. Quatre dissertations rédigées 134	
2. Vingt plans expliqués 164	
3. Soixante sujets à traiter 207	
5 Comment lire? Où se documenter?	210
1. Comment lire? 210	
2. Que lire? 213	
Bibliographie	223

PREMIERS CONSEILS

1. LA SPÉCIFICITÉ DE LA DISSERTATION D'HISTOIRE

2. POSER LES BONNES QUESTIONS

3. LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

4. DEUX CADRES DE TRAVAIL

5. PASSER UN EXAMEN

6. PRÉSENTATION DU MANUEL

Cet ouvrage n'a d'autre ambition que de proposer aux étudiants d'histoire un guide raisonné des difficultés de la dissertation historique telle qu'elle est effectivement pratiquée dans les universités françaises. Pour avoir rédigé quelques dissertations de français, puis de philosophie, beaucoup de nouveaux bacheliers croient en connaître les principes et les méthodes. Il n'est pas douteux que certaines règles, en particulier d'expression écrite, sont communes à toutes les disciplines qui, comme l'histoire, donnent à la dissertation une place centrale dans la vérification des savoirs et des savoir-faire.

1. LA SPÉCIFICITÉ DE LA DISSERTATION D'HISTOIRE

Si elle recourt à une organisation assez proche de celles de français et de philosophie, la dissertation d'histoire s'en différencie cependant par sa matière et ses objectifs, car il n'est pas demandé aux étudiants d'exprimer leur sensibilité personnelle. La dissertation historique se réfère à des événements, des faits, des mouvements, des circonstances historiques et traite des explications et des interprétations qui permettent de les comprendre. Elle sert à juger les étudiants sur le niveau de leurs connaissances, leurs méthodes d'analyse, leur capacité de synthèse et la qualité de leur réflexion sur des questions d'histoire. Elle ne doit en aucun cas servir de prétexte à un discours sur la philosophie de l'histoire ou à un exposé de culture générale.

Une dissertation se compose nécessairement, faut-il le rappeler, d'une introduction, d'un développement en plusieurs parties et d'une conclusion. L'introduction d'une dissertation d'histoire doit toujours poser un problème et le développement doit avancer et discuter des idées étayées sur des analyses historiques concrètes, afin que se dégage en conclusion une interprétation ferme et fondée. Elle est donc à la fois une démarche historique raisonnée et une démonstration révélatrice de qualités propres à l'exercice du « métier d'historien ». Elle est la forme la plus élémentaire du raisonnement historique.

Ce ne sont pas les quelques conseils donnés dans des ouvrages généraux d'initiation à l'enseignement supérieur qui peuvent permettre de surmonter les difficultés spécifiques à la dissertation historique. D'autant que ces indications rapides sont souvent interprétées comme des recettes et que leur application systématique peut aboutir à des résultats désastreux. Nous refusons de recommander à nos lecteurs des « procédés » illusoire, car notre ambition est de les accompagner de nos conseils dans leurs efforts pour comprendre les sujets et maîtriser les divers types de dissertations.

2. POSER LES BONNES QUESTIONS

Les étudiants commencent souvent par poser des questions, légitimes certes, mais inappropriées : « Quel plan choisir ? » « Y a-t-il un plan type ? » « Faut-il faire un plan en deux ou trois parties ? » Ces questions mal formulées ne doivent pas être les premières posées. Mais nous ne répondrons pas pour les éluder : « À chaque sujet son plan ». Fausse réponse à ces fausses questions !

Il faut plutôt commencer par dire :

« à chaque sujet, son sens »,

« à chaque sujet, son champ »,

« à chaque sujet, sa problématique ».

L'originalité d'un sujet vient du sens de la question implicite ou explicite. La pertinence de la réponse à cette question est plus dans son fond que dans sa forme, dans son contenu que dans son organisation. C'est la compréhension du sens et de la problématique d'un sujet qui détermine l'argumentation à développer. Le choix d'une réponse peut certes entraîner le choix d'une démonstration, mais pas forcément la forme de celle-ci. On peut traiter le même sujet en vingt lignes, vingt pages ou dans une thèse de deux mille pages. Mais c'est sur la qualité de l'analyse et sur la maîtrise de la problématique du sujet que les étudiants sont jugés.

L'analyse historique ne se réduit pas au récit ni à la présentation linéaire des événements ou à la description banale des structures. Analyser, c'est souligner les caractères essentiels, expliquer les processus complexes, maîtriser le jeu des contradictions d'une réalité historique. Faire de l'histoire, ce n'est pas raconter des histoires.

La problématique, c'est le questionnement d'un sujet, c'est-à-dire la présentation de ses interprétations possibles. C'est la méthode scientifique de poser et de légitimer des analyses historiques. Elle peut se fonder sur les débats entre historiens permettant de comprendre l'importance d'une question.

La dissertation suppose donc analyse, mais aussi réflexion, discussion et interprétation. C'est un exercice intellectuel rigoureux et exigeant. L'expérience prouve que l'on peut apprendre à faire des dissertations et même à se perfectionner pour en faire de meilleures.

Il n'y a pas qu'un seul et unique plan idéal pour chaque sujet. C'est selon le sens général, le champ et la problématique que tel type de plan, telle méthode d'analyse et telle logique de démonstration apparaissent préférables à tout autre. Voilà pourquoi aux trois fausses questions formulées plus haut nous répondrons :

« il n'y a pas de plan type, mais divers types de plans » ;

« il n'y a pas un plan universel, mais toute une gamme de plans particuliers » ;

« il n'y a pas un seul plan par sujet, mais un choix de plans possibles ».

3. LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Le premier objectif d'une dissertation est moins de juger le niveau des connaissances acquises que la capacité à les organiser, à conduire une analyse historique. Ce n'est pas en déversant son savoir, en recopiant des pages de manuel ou en récitant des cours appris par cœur que l'on réussit. Combien de dissertations deviennent des prétextes à déballage de tout ce que l'on sait à propos du sujet ou autour de la question ! Combien d'étudiants croient se tirer d'affaire dès qu'ils ont repéré une vague similitude entre le libellé du sujet et une tête de chapitre d'ouvrage de base ! On ne juge pas un étudiant sur ses dispositions à être un copiste ou à avoir une mémoire d'éléphant. Faire une bonne analyse, c'est observer, caractériser et expliquer avec réalisme et logique.

Le deuxième objectif d'une dissertation est de tester les capacités de synthèse d'un aspirant historien, futur enseignant ou chercheur. Tout sujet, pour être bien traité, suppose certes au préalable un bon niveau de connaissances.

On élabore d'autant plus facilement une dissertation que l'on a fait le tour d'une question. Mais ce n'est pas automatique. Il n'y a pas de relation directe entre le degré d'érudition et l'intelligence de la dissertation. Combien de bons étudiants n'arrivent pas à bâtir un bon plan ou à terminer dans les délais leur exercice ! Combien de devoirs trop copieux partent dans tous les sens ! Pour bien comprendre et clarifier ce que l'on apprend, il faut structurer, hiérarchiser, synthétiser. Synthétiser, c'est dominer son savoir, dégager l'essentiel, comprendre ce qui est important, bref faire preuve d'intelligence historique.

Le troisième objectif d'une dissertation est d'apprécier la familiarité d'un étudiant avec les travaux des historiens et les débats qui les opposent, donc avec l'historiographie. Pour analyser correctement et faire une bonne synthèse, il faut relativiser, comparer, discuter, c'est-à-dire laisser entrevoir des qualités de chercheur. Il convient pour cela d'utiliser les données de la recherche. Certains manuels de base y consacrent des chapitres. Le travail préparatoire peut être amélioré en dressant, grâce à des ouvrages spécialisés, l'« état de la question » et en faisant le point des interprétations du sujet à traiter.

4. DEUX CADRES DE TRAVAIL

L'élaboration d'une dissertation peut se faire dans deux cadres différents. Le premier est celui d'un travail en temps limité, sous contrôle de surveillants, sans être informé à l'avance du sujet, sans documents, sans échange d'idées ou de connaissances avec autrui, bref « dans les conditions de l'examen ». Le second est celui d'un travail à domicile, sans limites précises de temps, en utilisant livres et notes.

Il faut se garder de croire que les résultats d'un devoir fait dans les conditions de l'examen sont moins bons. C'est même souvent le contraire qui est vrai. Entouré d'une masse de livres, l'étudiant a généralement beaucoup de mal à s'en libérer. Sa tendance est presque toujours d'en recopier ou résumer les passages qu'il croit pouvoir faire correspondre exactement à tel ou tel développement de son devoir. Même s'il les retouche, dans l'espoir presque toujours vain que le lecteur ne se rendra pas compte de ce studieux larcin, une telle méthode a presque toujours pour résultat d'alourdir, hors de toute raison, le volume de la copie et, bien plus grave, de le détourner de la problématique propre au sujet, y compris quand il l'a définie lui-même.

Aucun livre, aucun cours, si excellent qu'il puisse être, ne se place exactement dans la perspective qui est celle du sujet proposé. Une dissertation n'est pas une commode vide dont on remplit les tiroirs avec des matériaux prélevés ici ou là. La problématique, la structure du plan et le contenu des déve-

loppements doivent entretenir des rapports étroits. Tout élément extérieur risque d'apparaître comme une pièce rapportée. On ne saurait trop insister sur le fait que la dissertation permet précisément de se rendre compte dans quelle mesure un étudiant a su assimiler et s'approprier la pensée d'autrui et la restituer dans des formes souvent bien différentes de l'original.

Même quand on travaille chez soi, il faut s'astreindre à ne commencer son devoir qu'après avoir fermé tous les livres et ne les ouvrir que pour des vérifications ponctuelles.

Dans la mesure du possible, il faut rédiger en une seule fois et dans un intervalle de temps raisonnable. Tout devoir doit être l'occasion de faire des recherches documentaires substantielles, mais il faut s'astreindre à séparer rigoureusement la phase d'acquisition des connaissances et celle de la conception et de la rédaction. Pourquoi ne pas demander à un professeur une batterie de quelques sujets correspondant à la question au programme? Le simple fait de s'être essayé à les traiter dans les conditions de l'examen donnera un surcroît d'expérience, de réflexion et un entraînement sérieux à la rédaction. Pas plus qu'on apprend à nager au bord de la piscine, en croyant qu'ainsi on exécute mieux les mouvements, on apprend la dissertation en se contentant de lire de bons modes d'emploi. Une pratique imparfaite vaut mieux que la meilleure des théories.

De même, il peut être fort utile de faire équipe avec d'autres étudiants de même niveau, d'échanger ses copies, de se les corriger mutuellement. Un travail individuel soumis à la réflexion collective est enrichissant pour tous, non seulement parce qu'une telle pratique permet de compléter et de nuancer des savoirs, mais surtout parce qu'elle permet d'évaluer les savoir-faire. On est toujours plus sensible aux erreurs de méthode des autres qu'aux siennes propres. Tel grand écrivain soumettait ses écrits au jugement de sa cuisinière, car le meilleur critère de lisibilité et de clarté d'un texte est qu'il puisse être naturellement compris par une personne qui ne connaît rien de la question avant de lire la première ligne.

Dès le début de leur licence, les étudiants doivent essayer de travailler aussi souvent que possible « dans les conditions de l'examen », surtout quand les connaissances de base ont été à peu près acquises.

5. PASSER UN EXAMEN

Faut-il rappeler quelques évidences? Rien n'est plus néfaste que les révisions fébriles jusqu'au milieu de la nuit, la veille de l'examen. Ce qu'on perd

ainsi en disponibilité d'esprit, en capacité de concentration, risque de coûter beaucoup plus que ne peut rapporter l'infime dose de savoir supplémentaire qu'on espère acquérir. Une telle manière de faire procède du complexe de la page blanche. Vient d'ailleurs un stade de fatigue où la capacité d'acquisition ne joue plus que pour les éléments les plus extérieurs du savoir. On mémorise sans réfléchir. On avale sans digérer. Et même si, par un hasard exceptionnel, le sujet proposé est celui qui vient d'être revu, on risque fort de n'écrire qu'un devoir peu cohérent où surnageront des morceaux non assimilés d'un savoir étranger.

Autre évidence, la dissertation est autant un exercice de maîtrise de soi que de maîtrise du savoir. Il faut donc apprendre aussi vite que possible à « gérer son temps », à commencer la rédaction proprement dite sans avoir passé ni trop ni trop peu de temps à la recherche des idées, de la problématique et du plan, enfin à finir à temps. Cela suppose d'avoir une montre fiable, sans oublier des stylos en état de marche et... sa carte d'étudiant.

6. PRÉSENTATION DU MANUEL

Pour aider les étudiants à maîtriser la technique de la dissertation, nous n'avons pas craint de détailler les difficultés qu'ils rencontrent entre le moment où le sujet est distribué et celui où ils remettent leur copie. Nous nous sommes attachés à baliser les étapes à suivre :

- 1) lire et bien comprendre le sujet et sa problématique (chap. 1) ;
- 2) choisir et bâtir un plan judicieux (chap. 2) ;
- 3) rédiger et présenter correctement la dissertation (chap. 3).

Nous n'avons pas voulu donner en exemple de longues « dissertations-modèles » plus décourageantes que stimulantes. Nous présentons seulement quatre devoirs totalement rédigés pour montrer ce que l'on peut raisonnablement attendre. Mais, en plus des nombreux exemples qui illustrent les trois premiers chapitres de cet ouvrage, nous proposons vingt plans de devoirs, expliqués et problématisés. Ils illustrent les principaux types de dissertation présentés (chap. 4).

Le chapitre 5 n'a d'autre prétention que de donner des conseils de lecture et d'utilisation des ouvrages d'histoire des grandes collections qu'il est nécessaire de découvrir dès le début de ses études d'histoire.

Si ce manuel aidait les étudiants en licence d'histoire à maîtriser les démarches intellectuelles et les méthodes de composition présentées, les auteurs auraient atteint leurs objectifs. Les conseils dispensés ici peuvent servir à tous les niveaux d'études, depuis les classes préparatoires jusqu'à la préparation du CAPES ou de l'agrégation.

CHAPITRE 1

LIRE ET COMPRENDRE LE SUJET

- 1. DÉTERMINER LE SENS DU SUJET**
- 2. DÉLIMITER LE CHAMP CHRONOLOGIQUE
ET GÉOGRAPHIQUE DU SUJET**
- 3. DÉGAGER LA PROBLÉMATIQUE DU SUJET**
- 4. RECHERCHER DES IDÉES**

Voici maintenant le sujet distribué. Une réaction fréquente est d'être saisi de panique. C'est le complexe de la page blanche. Trop de candidats abandonnent alors, ignorant le fameux précepte de Guillaume d'Orange : « Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. » Beaucoup d'entre eux s'aperçoivent ensuite, mais trop tard, qu'ils auraient pu faire meilleure figure que ce qu'ils croyaient. Sauf dans les cas où l'ignorance est réelle, faute de travail, les candidats doivent toujours se persuader que leurs capacités sont bien plus grandes qu'ils ne le croient. Les connaissances émergent peu à peu de la brume, et avec elles les éléments qui vont progressivement permettre de définir une perspective, de construire une problématique et donc de structurer le devoir. Il suffit parfois de laisser passer la vague du premier mouvement de panique pour retrouver ses moyens intellectuels.

Commencez par lire et relire le libellé, attentivement, le stylo à la main. Mieux ! Recopiez-le et décortiquez sa formulation. Soulignez ou entourez les mots, les expressions qui déterminent le sens du sujet à comprendre, qui limitent le champ de l'analyse à traiter et qui suggèrent la réflexion à maîtriser. Pas de précipitation ! Prenez le temps nécessaire pour comprendre exactement le sens de chaque terme du sujet et le sens général de celui-ci. Tel est l'objectif de la phase préparatoire à toute dissertation.

Sens, champ et problématique sont bien les trois déterminants d'un sujet à identifier clairement en répétant les lectures de l'énoncé. Un minimum de

réflexion préalable à tout travail est indispensable. Nous vous proposons pour cela une démarche méthodique en trois temps :

- 1) comprendre la rédaction du libellé, déterminer le sens du sujet ;
- 2) délimiter le champ du sujet et son type ;
- 3) définir sa problématique pour saisir son importance.

Il s'agit de procéder à ces trois opérations préparatoires avant même de songer à construire un plan. À chaque étape prenez en compte les conseils donnés en italiques.

1. DÉTERMINER LE SENS DU SUJET

Lisez, relisez le libellé. Réfléchissez à chaque terme, repérez les mots clés, identifiez les notions utilisées. La formulation renseigne tout de suite sur la nature et l'orientation du sujet, c'est-à-dire sur son sens général.

1.1. COMPRENDRE LE SENS DES TERMES DU SUJET

Les libellés des sujets de dissertation d'histoire sont souvent formulés de façon lapidaire comme le titre d'un livre, d'un chapitre ou d'une conférence. Ils ne se présentent que rarement sous une forme interrogative. Les termes les plus utilisés sont des noms propres renvoyant à des personnages, à des événements ou à des situations historiques, des noms communs du vocabulaire courant utilisés comme des notions historiques, des substantifs pouvant avoir un statut de concepts ou encore des verbes portant indication du thème à étudier ou de la démarche à suivre.

Des termes du libellé vous renseignent d'emblée sur la nature et l'orientation du sujet : étude événementielle, évolution, biographie, tableau, bilan, synthèse ou discussion. Encore faut-il bien interpréter le sens réel des mots utilisés et en particulier des notions et des concepts à définir. Comment identifier le sens et les difficultés posés par les termes du sujet ?

1.1.1. LES NOMS PROPRES

Ils donnent lieu à des sujets le plus souvent sans surprise. Mais tous les libellés n'ont pas un sens aussi précis et une orientation aussi claire que dans ces exemples : « César Auguste » (biographie, cf. p. 171), « La Guerre du Péloponnèse » (analyse événementielle), « La France à la fin de la guerre de Cent Ans » (tableau).

Un nom propre de personnage peut inviter spontanément à une biographie. Mais toutes les biographies ne sont pas de même nature. Peut-on faire la bio-

graphie de Clisthène l'Athénien ? Nos informations sont si pauvres concernant sa personnalité et ses idées que le sujet ne peut être traité que par la seule étude des réformes politiques mises en œuvre vers 508 av. J.-C. par cet adversaire de la tyrannie, qui passe pour le véritable inventeur de la démocratie athénienne. À l'inverse, une biographie de Charlemagne ou de Napoléon Bonaparte n'a de sens que si une approche particulière est proposée. Les sujets « Charlemagne, roi des Francs et empereur » (cf. p. 170) et « Napoléon Bonaparte, continuateur ou fossoyeur de la Révolution française ? » (cf. p. 176 et 193) suggèrent des biographies problématisées.

D'autres noms propres faisant référence à des événements ou à des situations historiques peuvent inviter à un récit ou à une monographie : « La fondation de Rome », « La Peste noire de 1348 », « La révocation de l'édit de Nantes », « La Nuit des longs couteaux ». Ces sujets peuvent paraître très simples. Mais on ne doit pas se contenter d'une analyse factuelle et descriptive. Il s'agit de caractériser et de montrer l'importance de tel événement ou de telle situation. À plus forte raison si des noms communs viennent préciser l'angle d'analyse et réduire ou élargir l'ampleur du sujet. « Les interprétations des origines de Rome » supposerait une étude approfondie des thèses historiographiques que n'exigeait pas forcément le précédent libellé. « Les conséquences de la peste noire de 1348 » décentre l'analyse du phénomène, réduisant l'étude des origines et de la propagation de l'épidémie à une simple présentation initiale. « Louis XIV et les protestants » élargit au contraire le sujet à toute la politique religieuse de 1660 à 1715, avant et après la révocation de l'édit de Nantes. « Hitler et le parti nazi » est un sujet bien plus vaste que l'étude du règlement de compte entre Hitler et les SS d'un côté et Röhm et les SA de l'autre.

Tenez le plus grand compte des noms communs qui précisent le champ de l'analyse des noms propres.

1.1.2. LES NOMS COMMUNS SPÉCIFIQUES

Des mots tels « causes », « caractères », « conséquences », « conditions », « bilan », « tableau », « régime », « œuvre », « vie politique », etc., sont fréquemment utilisés dans le libellé des sujets. Ils posent une question implicite et précisent l'orientation de la dissertation.

Ces mots banals du langage courant peuvent être essentiels, même s'ils ne semblent jouer qu'un rôle secondaire dans le libellé. Ils nous renseignent sur le type de sujet et le type du devoir : un bilan n'est pas un tableau,

comme nous le verrons. Il ne faut surtout pas confondre leur sens : le terme « régime politique » n'est pas synonyme de « vie politique », car le premier suppose une étude des institutions, le second une analyse des pratiques politiques.

D'autres mots, sans désigner des notions historiques précises, se retrouvent souvent dans les libellés. Qu'entendre par des vocables comme « problèmes », « difficultés », « situation », « conditions », « forces », « faiblesses », « caractères », « action », « rôle », « vie », « pensée » ? Ces termes, neutres en eux-mêmes, sont souvent précisés par des adjectifs ou par des dates qui indiquent l'orientation que doit prendre le devoir.

Attention ! Les termes les plus courants du vocabulaire usuel ne sont pas forcément les plus simples à comprendre en histoire ! Qu'entendre par « question » dans un sujet sur « La question sociale en France avant 1848 » ? S'agit-il des premières théories du socialisme utopique ou plutôt de la condition sociale du nouveau prolétariat industriel ? Le sujet n'est-il pas plus large et ne concerne-t-il pas les réactions de l'État et des classes supérieures face à ce nouveau problème social, le paupérisme de ces classes laborieuses perçues comme des classes dangereuses ? Il est préférable de donner un sens large à des formules indéterminées à condition de s'en justifier.

Définissez bien, dès l'introduction du devoir, la signification des noms communs du sujet et précisez l'interprétation et le contenu retenus dans l'analyse.

« Les difficultés politiques de la IV^e République ». Comment interpréter le terme « difficultés » ? Il ne faut pas tomber dans l'erreur classique consistant à faire un simple récit événementiel de la période, à dérouler une chronique longue et fastidieuse des « crises » gouvernementales et parlementaires. Il ne s'agit pas de confondre « crises » et « difficultés », car la question en fait posée est : peut-on expliquer l'échec de ce régime à partir des difficultés de sa vie politique ? L'instabilité gouvernementale a été mise en cause, mais d'où peut-elle provenir ? Des institutions ? du jeu des partis ? des difficultés du pays ? Faut-il donc étendre le sujet au terrain institutionnel et aux tentatives de réforme constitutionnelle ? Oui, car la question est posée dès la difficile adoption de la Constitution en 1946. Faut-il traiter des alliances entre partis politiques ? Oui, mais à condition d'expliquer les causes des échecs des grandes coalitions politiques : « tripartisme » jusqu'en 1947 ; « troisième force » jusqu'en 1951 ; « mendésisme » et « Front républicain » à partir de 1954. Faut-il également traiter des difficultés économiques et sociales ? Oui, mais à travers leurs conséquences politiques. Il faut prendre en compte aussi la dépendance extérieure du pays et donc la poli-

tique d'intégration dans le camp atlantique. Quant aux difficultés coloniales permanentes avec la guerre d'Indochine, puis celle d'Algérie, elles ont contribué à affaiblir le régime puis à entraîner sa chute en 1958. Trois types de difficultés pourraient être retenus : institutionnelles et politiques, économiques et sociales, coloniales et internationales, dans la mesure où celles-ci conditionnent les évolutions politiques.

1.1.3. LES VERBES-SUJETS

Des verbes à l'infinitif que nous appellerons « verbes-sujets », tels être, avoir, manger, boire, aimer, mourir, s'habiller, penser, introduisent de plus en plus souvent des libellés d'histoire des comportements. « Être athénien sous Périclès » n'a pas le même sens que « Vivre à Athènes sous Périclès ». « Être » suggère la définition du statut du « citoyen athénien », car les femmes, les métèques et les esclaves vivent à Athènes sans être citoyens athéniens. Les sujets introduits par « être » supposent surtout une analyse des situations et des statuts juridiques, politiques et sociaux (cf. « Être paysan en France au xvii^e siècle », p. 192). Formulés avec un autre verbe d'état, « Devenir chrétien dans l'Empire romain aux ii^e et iii^e siècles », implique une analyse des chemins de la conversion. « Vivre » suppose l'étude de toutes les activités de la vie quotidienne. Il concentre l'attention sur le vécu, physique, social et moral de personnages ou sur des événements à illustrer par des exemples concrets. C'est l'univers des vies quotidiennes qui est à recréer. Il en va de même pour des sujets comme « Aimer à la ville et à la campagne au xviii^e siècle en France » ou pour des sujets formulés avec des verbes d'action caractéristiques, comme « Étudier dans une université au Moyen Âge ».

Les verbes ne sont pas à confondre avec les substantifs correspondants. Le sujet « Mourir au xiv^e siècle » ne peut être perçu exactement de la même manière que « La mort au xiv^e siècle ». C'est une question d'orientation car les éléments permettant de traiter les deux sujets sont très proches. Le premier se conçoit ainsi : « dans quelles conditions matérielles, religieuses et morales meurt-on, que l'on soit seigneur ou misérable ? » C'est la description des « vécus de la mort » qui doit prédominer. Le second donne la priorité à l'analyse démographique des mortalités exceptionnelles du xiv^e siècle, à l'explication de leurs causes (disettes, guerres, épidémies, peste de 1348) et à l'étude des nouvelles représentations de la mort. Les substantifs orientent plutôt l'analyse vers la définition, la mesure, la typologie et la caractérisation des phénomènes ou des acteurs de ces pratiques. Le mangeur, le buveur, l'amour, la mort, la peur, le vêtement, les loisirs, les mentalités ont donné lieu à de récents

travaux de recherche qui peuvent susciter de nombreux sujets de sociologie historique ou d'histoire des représentations.

Demandez-vous ce qu'apporte de plus un infinitif dans un sujet. Ne confondez pas verbe-sujet et substantif.

1.1.4. ATTENTION AUX FAUX AMIS !

Des erreurs totales de compréhension peuvent être induites par une lecture trop rapide ou la confusion entre deux termes voisins pourtant bien différenciés. N'assimilez pas par exemple les mots « lois » et « institutions », « État » et « pouvoir », « population » et « société », « économie » et « industrie », « agriculture » et « paysannerie », « commerce » et « transports », « Église » et « religion », « éducation » et « culture ». Deux mots proches ne sont pas forcément synonymes. Si deux mots différents sont employés dans deux sujets voisins, c'est qu'il y a au moins une nuance et même souvent une grosse différence d'orientation entre eux.

« L'État et la religion en France au XIX^e siècle » diffère de « L'État et l'Église en France au XIX^e siècle ». Dans le premier cas il s'agit d'analyser les positions des divers régimes politiques français face à la question religieuse, c'est-à-dire aux attitudes des croyants des diverses obédiences par rapport à la vie politique, à la société ou à l'école. Dans le deuxième cas il faut saisir les relations entre deux institutions, la puissance publique et l'Église catholique. Organiquement liées sous l'Ancien Régime, elles recherchent après la Révolution un nouveau type de relations, depuis le Concordat négocié par Bonaparte jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État de 1905. Au XIX^e siècle, trois dimensions peuvent être prises en compte : les relations diplomatiques entre la France et le Vatican, les problèmes du contrôle de l'État sur l'organisation intérieure de l'Église et les relations politiques entre la hiérarchie ecclésiastique et les autorités publiques.

Qu'un seul mot change et le sujet devient tout différent !

Ne confondez pas des types de sujet, même s'ils concernent la même matière historique. L'orientation peut changer fortement alors que les libellés sont proches. Les trois sujets : « Charles de Gaulle », « L'œuvre du général de Gaulle » et « Le gaullisme », sont très différents. Le premier appelle incontestablement une biographie ; le second suppose une étude d'histoire politique, mais aussi économique et sociale, diplomatique et stratégique sans références biographiques exclusives ; le troisième porte sur un mouvement et une doctrine politique, même si celle-ci se fonde sur l'œuvre du général tout en se prolongeant au-delà de sa mort.

Il est donc capital de recourir à un dictionnaire général au moindre doute sur le sens d'un terme, fut-il le plus banal, ou, mieux encore, à un lexique historique, car l'usage non critique d'un tel dictionnaire conduit souvent à des définitions imprécises et mal venues.

Pour déterminer le sens précis des termes, la nature exacte des notions et concepts employés, prenez l'habitude de consulter les lexiques historiques.

1.2. COMPRENDRE LE SENS GLOBAL DU SUJET

Pour bien interpréter un sujet la bonne compréhension de chaque mot du libellé ne suffit pas. Il est indispensable de saisir le rapport qui relie tous les termes entre eux et donne un sens global à la formulation. Les sujets d'histoire sont le plus souvent présentés de façon ramassée, avec peu de termes, bien choisis et précis. Il faut comprendre pourquoi ils ont été réunis et donc accorder la plus grande attention à leur ordre, à leur coordination, à leur hiérarchie et même à la ponctuation. Ainsi peut-on éviter des erreurs d'orientation fatales, car les contresens et faux-sens proviennent souvent d'une mauvaise interprétation de la position des termes du sujet et de leur rapport.

1.2.1. COMPRENDRE LE SINGULIER ET LE PLURIEL DES MOTS

Un singulier ou un pluriel nuance fortement l'analyse à mener. René Rémond a publié en 1964 un ouvrage célèbre *La Droite en France* dans lequel il insistait sur la permanence politique des trois courants, légitimiste, orléaniste, bonapartiste, de leurs bases et de leurs thèmes : réactionnaires, conservateurs ou populistes. En 1982 il l'a actualisé sous le titre *Les Droites en France*, mettant l'accent sur la diversité des courants, sur leur renouvellement, leurs mutations et leur démultiplication au xx^e siècle. La différence est de taille.

Le sujet « Le socialisme français avant 1914 » ne peut être traité comme « Les socialismes français avant 1914 ». Le premier libellé invite à souligner le processus d'unification en 1905 du mouvement socialiste, en dépit de ses divisions. Le second vise à expliquer la diversité persistante des courants socialistes, depuis les marxistes du parti ouvrier français de Jules Guesde, les néo-blanquistes d'Édouard Vaillant, les disciples « possibilistes » de Paul Brousse, les héritiers de Jean Allemane jusqu'aux socialistes indépendants, tel Jean Jaurès.

Deux termes, l'un au singulier, l'autre au pluriel, ne peuvent pas être mis en relation sans précaution. Dans un sujet comme « Les socialistes et le commu-

nisme en France de 1917 à 1939 », il ne s'agit pas d'analyser les relations entre les deux partis socialiste et communiste, mais les attitudes et les positions des membres du parti socialiste SFIO face à la révolution bolchevique, face au mouvement communiste international et enfin face au Parti communiste français.

Attention à l'emploi au singulier ou au pluriel des mots !

1.2.2. COMPRENDRE L'ORDRE DES MOTS

L'ordre des mots traduit souvent une hiérarchie. Il est porteur de sens. Le premier terme cité est souvent, mais pas toujours, le mot le plus important de la formule, celui qui domine les suivants et qui détermine le sens général du sujet.

Il convient d'éviter les contresens par inversion des termes. « La Révolution française et les paysans » est très différent de « Les paysans et la Révolution française ». Le premier implique l'étude de l'œuvre agraire des assemblées révolutionnaires depuis l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août 1789 jusqu'à l'abolition définitive sans rachat des droits seigneuriaux pesant sur les terres, décrétée par la Convention montagnarde en juillet 1793. Le second suppose l'étude des aspirations et des soulèvements paysans dès le printemps 1789, de la Grande Peur et des vagues sans cesse renouvelées d'agitation paysannes, imposant aux assemblées révolutionnaires la suppression des droits seigneuriaux et contestant les modalités de vente des biens nationaux. L'intérêt d'un tel sujet est d'établir si la paysannerie a joué un rôle politique important et autonome au cours de la Révolution.

Dans un libellé binaire, reliant deux termes ou deux groupes nominaux de sens très différents, les termes sont hiérarchisés. L'un d'entre eux désigne le ou les acteurs historiques et l'autre détermine le champ et focalise le sens du sujet.

Le sujet « La III^e République et la question scolaire » ne peut se comprendre comme la seule étude de l'œuvre de Jules Ferry. Il s'agit d'analyser la stratégie des fondateurs du régime visant à la républicanisation et à la laïcisation de la société par l'instruction publique. Les objectifs, les moyens et les résultats de cette entreprise civique sont à étudier et pas seulement l'action de scolarisation. Pour autant, il ne faut pas décrire à ce propos toute l'œuvre politique de la III^e République. En effet, le deuxième terme limite le champ du sujet et en oriente le sens.